



AXELLE LEMAIRE
SECRETARE D'ETAT CHARGÉE DU NUMÉRIQUE

Ouverture du Hackathon#CodeImpot
organisé par la Direction Générale des Finances publiques
et Etalab

Discours d'Axelle Lemaire
Secrétaire d'Etat chargée du numérique

Paris

Vendredi 1 avril 2016

Contacts presse :
Cabinet d'Axelle Lemaire : 01 53 18 44 50

Seul le prononcé fait foi



Messieurs les ministres, chers Michel Sapin et Christian Eckert,

Monsieur le directeur général des Finances Publiques, cher Bruno Parent,

Monsieur le directeur de la DINSIC, cher Henri Verdier,

Chère Fondation Mozilla, à laquelle je suis attachée et qui nous accueille dans ses superbes locaux

Je suis particulièrement heureuse d'être présente ici, en ce lieu emblématique de la communauté du logiciel libre, pour saluer cet événement historique : pour la première fois, l'ouverture à tous du code source du calculateur d'une administration de l'Etat.

Et quel code ! celui des impôts, objet de toutes les jalousies et les fantasmes des Français sur leurs voisins, leurs frères, leurs patrons, leurs collègues.

Cet événement est un progrès très important, emblématique de la démarche d'innovation dans laquelle s'est engagée la DGFIP. Je crois qu'il préfigure aussi une démarche plus large de transparence sur les codes sources et les algorithmes au sein de la sphère publique dans son ensemble.

La présence de trois ministres le montre : c'est une vraie révolution que ce gouvernement porte, et le projet de loi que tu as présenté mercredi, Michel, en est une autre illustration.

1/ L'esprit de ce hackathon : tester et apprendre » de l'ouverture du premier code source d'un calculateur d'une administration

Seul le prononcé fait foi



- L'ouverture d'un code source d'un calculateur par une administration est une première : je sais qu'il y a eu beaucoup d'effervescence ces dernières semaines pour traduire le code et faciliter sa prise en main par tous les participants.
- La réussite de ce hackathon comme méthode d'apprentissage collective repose sur la diversité des profils présents aujourd'hui :
 - développeurs et des data-scientistes => Développer des applications
 - créateurs de start-ups => Créer des services innovants.
 - économistes => Etudier l'impact des réformes
 - graphistes => Rendre accessible aux citoyens les travaux
- Ce hackathon sera sans prix ni gagnant : il se fait dans un esprit d'intelligence collective, pour améliorer un service qui concerne 37 millions de foyers fiscaux – un esprit qui rappelle celui de la consultation numérique sur le projet de loi pour une République Numérique.

2/ L'ouverture du calculateur de la DGFIP : un progrès remarquable vers plus de transparence et d'innovation

La publication par le ministère des finances de ce calculateur est à mes yeux un grand événement, car elle permet un progrès très important dans deux directions :

- Transparence : En ouvrant le code source du calculateur des impôts, c'est le cœur de l'Etat régalien qui s'ouvre. Je tiens à saluer le cheminement qui a conduit à cette ouverture et l'action pionnière de la DGFIP, ainsi que le rôle d'accompagnement joué par la mission Etalab et la DINSIC. Nous ouvrons ici une nouvelle perspective pour l'application de l'article 14 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : « Tous les Citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique (...) »

Seul le prononcé fait foi



- Innovation : Etalab a assuré la traduction de ce code source depuis le langage maison de la DGFIP (le « langage M ») vers le langage

Python et cette nouvelle version sera ouverte dans un dépôt GIT. C'est un beau symbole d'innovation pour les systèmes d'information de l'Etat. Celle-ci est illustrée aussi par le rassemblement ici de la communauté du logiciel libre, de startups de la FrenchTech et d'agents de l'Etat : c'est ce mélange des écosystèmes qui donnera un nouvel élan à l'innovation publique.

L'ensemble de la démarche est une révolution : l'administration fait alliance avec les citoyens, la multitude pour améliorer ses services et rendre plus facilement des comptes. Cette stratégie est salutaire pour nous car c'est ainsi que nous gagnerons la confiance des citoyens dans les institutions : non pas en leur imposant une règle décidée d'en haut, non pas en partant du principe que « l'administration a toujours raison » mais en assumant que le service public sera mieux rendu s'il est coproduit avec les citoyens.

3/ Les perspectives ouvertes par le projet de loi pour une République numérique : ouverture des codes sources et transparence des algorithmes

- Ce hackathon rejoint à mes yeux le travail de grande qualité mené avec les députés lors de l'examen du projet de loi pour une République numérique : il a permis d'enrichir le texte d'une disposition qui reconnaît les codes sources comme une catégorie de document administratif, tout en apportant une garantie supplémentaire aux administrations pour la sécurité de leurs systèmes d'information.
- La démarche pionnière de la DGFIP préfigure donc l'ouverture d'autres codes sources par d'autres ministères, qui sera facilitée à partir de la promulgation du projet de loi (espérée à l'été 2016). Quel meilleur ambassadeur que la DGFIP pour prouver aux autres ministères la faisabilité et les avantages d'une telle démarche ?

Seul le prononcé fait foi



- L'ouverture du code source du calculateur des impôts est aussi un pas vers la transparence des algorithmes : parce qu'il rend visible l'ossature du logiciel, le code-source a permis aux développeurs de la mission Etalab de déduire l'algorithme sous-jacent. C'est une démarche pragmatique, qui rappelle celle de l'open data : partir de l'existant, dans sa forme la plus brute, et documenter et ouvrir afin que la communauté puisse en déduire les algorithmes. L'ouverture des codes-sources est donc une autre voie pour progresser vers la transparence des algorithmes publics, déjà prévue par l'article 2 du projet de loi pour une République Numérique.

Avec l'ouverture du code source impôt, l'Etat prototype une nouvelle démarche d'ouverture, qui s'appuie sur le logiciel libre. A vous tous, participant de « tester et apprendre » durant ces deux journées, afin que l'esprit #CodeImpot se diffuse au sein de l'ensemble de l'Etat.

Cette démarche, c'est l'illustration de l'Etat-plateforme, cher à ton cœur Henri, c'est l'image d'un Etat ouvert et responsable, qui considère que la gestion de notre « bien commun » n'est pas une prérogative de l'administration, mais que c'est une responsabilité de tous.

Bon hackathon !

Seul le prononcé fait foi